

# **DELIBERATION**

## **SEANCE DU 9 Octobre 2015**

*L'an Deux Mil quinze, le neuf Octobre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALIGNY, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel RENAUD, Maire.*

**ETAIENT PRESENTS** : MM, Alain BECQUART, Aimé CHEMINOT, Bernard CHORGNON, Francis LEBLANC, Alain LE GOFF, Jean-Claude MINARD, Isabelle PLAIDY, Daniel RENAUD, Corinne TIERCE.

**ETAIT ABSENT** : Mr Franck DEUSS, excusé

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Isabelle PLAIDY.

*Mr Franck DEUSS donne pouvoir à Mme Isabelle PLAIDY.*

### ***Schéma de mutualisation Des services dans le Pays de Tronçais***

*Mr le Maire présente au Conseil Municipal le schéma de mutualisation des services dans le Pays de Tronçais.*

*Ce projet est composé de deux parties :*

- Méthodologie du schéma de mutualisation,*
- Approfondissement de la mutualisation des moyens humains et matériels.*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce projet.*

### ***Motion de soutien Retraités agricoles Anciens exploitants FDSEA-ANRAF.***

*Mr le Maire présente au conseil municipal, la motion de soutien pour les retraités agricoles anciens exploitants FDSEA-ANRAF.*

*Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, décide de ne pas donner suite à cette demande.*

### ***Remboursement des Travaux de Mise en sécurité***

*Suite à l'arrêté de mise en péril du 17 juin 2014, et aux courriers recommandés informant le propriétaire que la commune allait procéder à la sécurisation du bâtiment par l'intermédiaire d'un professionnel, Mr le Maire informe le Conseil Municipal que cette mise en sécurité a été réalisée par l'entreprise Delaume.*

*Mr le Maire demande au conseil municipal de prendre une décision pour le remboursement de ces frais, étant donné que ces travaux restent à la charge du propriétaire (art L511-2 du code de la construction et de l'habitation).*

*Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande le remboursement de la facture de l'Entreprise Delaume pour un montant de 564,00 €. à Mr Michel Doisy, propriétaire de l'immeuble.*

*Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à cette opération.*

**Délibération  
modificative**

*Mr le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération modificative afin de régler les frais d'accueil de loisirs sans hébergement au titre de l'année 2015, au centre social de Lurcy Lévis. Le montant s'élève à 171 €.*

*Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la délibération modificative suivante :*

*Fonctionnement – Dépenses :*  
*Compte 61522« Bâtiments communaux »: .....- 150 €*  
*Compte 6574 « sub. fonctionnement aux associations » + 150 €*

**Rapport d'activité  
Syndicat de voirie**

*Mr le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité 2014 du syndicat mixte de création et d'entretien des chemins des communes de la région de Bourbon l'Archambault.*

**Motion de soutien  
Candidature ville de  
Paris**

*Mr le Maire présente au conseil municipal, la motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024.*

*Après débat, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.*

**Lettre  
Mr A. Mathiot**

*Mr le Maire donne lecture d'une lettre de Mr Anthony Mathiot nous informant qu'il renonce à la location de l'appartement situé dans le bâtiment du bourg.*

*Le Conseil Municipal prend acte et décide de remettre cet appartement à la location dès maintenant.*

**Compte rendu  
Commissions**

*Mr Jean-Claude MINARD donne le compte rendu de la réunion du SICTOM de Cérilly. Il informe le conseil municipal qu'une redevance particulière d'un montant de 1 €/habitant sera instaurée pour la relève des containers mis à disposition de la commune.*

**Questions diverses**

**Subvention  
Fonds européens**

*Mr le Maire donne le compte rendu de la réunion avec les services du PETR de la vallée de Montluçon concernant les fonds*

*européens alloués pour le financement de travaux aux salles polyvalentes*

***Fête patronale***

*Mr le Maire fait un point sur la fête patronale. Il précise qu'une seule demande avait été déposée par les forains, et cette dernière avait été acceptée par la commune.*

-----

***Sècheresse 2015***

*La sècheresse 2015 a occasionné des fissures dans certains bâtiments. Les propriétaires concernés, sont invités à le déclarer par écrit en mairie, pour une éventuelle reconnaissance en état de catastrophe naturelle.*

-----

*Mr le Maire informe le conseil municipal que :*

- Le Sivom Nord Allier va faire une extension du réseau d'assainissement sur la route des sablons,*
- France Télécom va procéder à la création d'une ligne aérienne entre Valigny et Ainay le Château pour la pose d'un câble optique en renforcement de la Internet d'Ainay le Château.*